

Direction départementale de la protection des populations

Directeur

Christophe MARTINET : 03 22 70 15 20

Directeur adjoint

Michel LUCAS : 03 22 70 15 21

Vétérinaire certificateur

Isabelle FINDINIER : 03 22 70 15 50

Imed SAADAOU : 03 22 70 15 31

Assurance qualité

Joël BONARD : 03 22 70 15 74

Contentieux

Suzelle SINOQUET : 03 22 70 15 71

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE L'ALIMENTATION

Samuel CARON : 03 22 70 15 30

Imed SAADAOU : 03 22 97 23 46

Secrétariat

Véronique GREU : 03 22 70 15 32

Pôle sécurité sanitaire et qualité

Bénédicte BELAZI : 03 22 70 15 33

Marie-Isabelle DELANCHY : 03 22 70 15 34

Nathalie DELELIS : 03 22 70 15 35

Jean-Pierre FOSTIER : 03 22 70 15 36

Hélène FRANCOIS : 03 22 70 15 37

Laetitia HENRIET : 03 22 70 15 38

Willy MAES : 03 22 70 15 39

Pôle loyauté sécurité consommation

Jean-Michel BOULANGER : 03 22 70 15 68

Laurent BRICHET : 03 22 70 15 66

Bernard DEHENNE : 03 22 70 15 67

Jean-Philippe DUVIVIER : 03 22 70 15 65

Pôle abattoirs

Montdidier

Bruno DE NECKERE : 03 22 98 01 89 (vétérinaire)

Joël BECQUET : 03 22 98 01 89

Françoise CASIER : 03 22 98 01 89

Stéphane CHEVALIER : 03 22 98 01 89

Didier DEHEDIN : 03 22 98 01 89

Domart-en-Ponthieu

Laurent SOMON : 03 22 54 08 47

Isabelle FORESTIER : 03 22 54 08 47

Didier ROBIDET : 03 22 54 08 47

Référent abattoirs

Willy MAES : 03 22 70 15 39

PROTECTION DU CONSOMMATEUR RÉGULATION ET SÉCURITÉ

Secrétariat

Marie-Christine PREVOT : 03 22 70 15 41

Pôle protection et sécurité des services

Aurélien DEFFONTAINE : 03 22 70 15 43

Francine LABESSE : 03 22 70 15 44

Yvon LOURDELLE : 03 22 70 15 45

Rémi POCHOLLE : 03 22 70 15 46

Jean-Michel ROBIDA : 03 22 70 15 47

Guillaume SOLE : 03 22 70 15 48

Pôle sécurité des produits industriels

Christine ALIGNER : 03 22 70 15 72

Anne-Sophie DIEUSAERT : 03 22 70 15 73

Pôle loyauté concurrentielle des marchés

Suzelle SINOQUET : 03 22 70 15 71

SANTÉ ET PROTECTION ANIMALES PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Isabelle FINDINIER : 03 22 70 15 50

Julien TANGUY : 03 22 70 15 51

Pôle santé et protection animales

Secrétariat

Charly DENOYELLE : 03 22 70 15 54

Cyrille HERISSON : 03 22 70 15 55

Guillaume KOTWICA : 03 22 70 15 56

Geoffroy PODSIEDLIK : 03 22 70 15 57

Laurent RIVAUX : 03 22 70 15 77

Berille VAN OVERBEKE : 03 22 70 15 53

Pôle environnement

Secrétariat

Charline GUENARD : 03 22 70 15 75

Installations classées

JULIEN TANGUY : 03.22.70.15.51

JOËL BONARD : 03 22 70 15 74

JÉRÔME LOUCHEZ : 03 22 70 15 76

Inspecteur faune sauvage captive

Laurent RIVAUX : 03 22 70 15 77

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire Générale :

Françoise BLOT : 03 22 70 15 60

Gestionnaire comptable et financier

Muriel LETURCQ : 03 22 70 15 61

Gestionnaire RH et compétences

Patricia CAVILLON : 03 22 70 15 62

Responsable informatique

Hubert VEZIER : 03 22 70 15 69

Conception : Préfecture de la région Picardie - Août 2011

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Les services départementaux de l'État en Somme

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) répond aux attentes fortes de protection des populations et rend plus lisible la mission départementale d'information, de prévention et de contrôle de l'État.

La population attend de l'État qu'il garantisse sa sécurité sanitaire et économique, notamment en s'assurant du bon fonctionnement des marchés, de la loyauté des transactions (commerce électronique par exemple), de la sécurité des aliments, des produits et des services, de la santé des animaux et du respect de l'éthique pour les productions (bien-être animal et respect de l'environnement).

L'attente des populations en matière de gestion des risques rend nécessaire un renforcement et une mise en cohérence des programmes de contrôles assurés par tous les services de l'État, qu'il s'agisse de programmes européens, nationaux ou répondant à des particularités locales.

La création de la direction départementale de la protection des populations rend plus lisible l'organisation départementale de l'État en matière de prévention et de contrôle, associant la mise en œuvre de directives nationales réparties par le niveau régional et une coordination de proximité, sous l'autorité du préfet.

Ce nouvel ensemble assure la cohérence de l'action de l'État en créant des liens fonctionnels forts avec l'agence régionale de santé pour garantir la protection des personnes dans le prolongement d'initiatives d'actions interministérielles, comme celle portée par les missions interservices de sécurité sanitaire des aliments (MISSA).

Interview

Christophe MARTINET

Directeur départemental de la protection des populations



Question : Comment s'organise cette nouvelle direction ?

Christophe Martinet : Avec des compétences techniques, scientifiques, juridiques et économiques regroupées, l'État dispose dans le département au sein d'une même direction, de l'expertise nécessaire à la protection des consommateurs et à la gestion d'alertes de plus en plus fréquentes et complexes (aliments contaminés, produits manufacturés dangereux, épizooties...).

Question : Que peut apporter ce regroupement aux nouveaux agents de la DPP ?

Christophe Martinet : Les 47 agents venus à la fois des services vétérinaires (DDSV), de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF), et du service environnement de la préfecture vont pouvoir s'enrichir des différentes cultures et des bonnes pratiques existantes : consolidation des procédures juridiques, développement de l'assurance qualité. Ils partageront leurs savoir-faire techniques et s'ouvriront à de nouvelles compétences scientifiques ou juridiques, qui leur offriront de nouvelles perspectives professionnelles.

Enfin, le regroupement des services facilite la continuité du service public et regroupe les fonctions support, pour plus d'efficacité.



PRÉFET
DE LA SOMME

Direction départementale de la protection des populations

44 rue Alexandre Dumas - 80094 Amiens cedex 3
Tél. : 03 22 70 15 80
Télécopie : 03 22 70 15 16
prenom.nom@somme.gouv.fr

